

au Mexique ne songe à troubler l'ordre social établi. Les agglomérations industrielles, ici sont protégées, tranquilles et sûres tout autant que les résultats obtenus par des efforts intelligemment dirigés. Du reste, même aux époques les plus agitées de l'histoire du Mexique, l'esprit pratique du Mexicain perceait déjà car malgré tous les troubles, on voyait ce peuple se transmettre tranquillement les plus grandes propriétés, de génération en génération, soit par héritage, de père en fils, soit par la vente directe du propriétaire à l'acheteur."

C'est là en effet un avantage énorme qui doit appeler l'attention de tous ceux qui désirent se rendre acquéreurs d'une propriété rurale au Mexique; de ceux principalement qui veulent opérer sur une grande échelle, tout en laissant au colon de grands et réels avantages.



CHAPITRE XIV.

Colonisation.—Colonies existantes.

On peut dire que, depuis qu'il s'est rendu indépendant de son ancienne Métropole, le Mexique a été amené à s'occuper du problème de l'immigration; parce que dès lors il comprit que son accroissement et sa grandeur se trouvaient liés à l'augmentation de sa population. L'étendue du pays était immense, le chiffre de ses habitants insignifiant, principalement dans les vastes régions du Nord, et de là, un danger imminent; danger du partage du territoire, et la perte possible d'une vaste superficie, qui étant la moins peuplée, avait le plus de chances d'avenir, ce qui du reste a été prouvé par le temps.

Cependant, en présence des circonstances anormales qu'avait traversées le pays pendant plus d'un demi-siècle, il était impossible, non seulement de résoudre ce problème, mais encore d'en établir des données convenables; les obstacles rencontrés étaient tels et si grands, qu'ils décourageaient le cerveau le plus optimiste et le plus persévérant.



Cette étendue même du territoire, sa configuration, son manque de voies de communication, ses déserts immenses, qui séparaient à la fois un centre peuplé d'un autre centre, l'absence de sécurité et le manque de capitaux, tout cela s'opposait à l'immigration spontanée, et ne permettait pas la moindre initiative à l'Administration publique.

Toutefois, l'on rencontrait, à cette époque, comme du reste encore de nos jours, un obstacle plus sérieux; le bon marché des salaires, qui actuellement même est dérisoire dans la plus grande partie du pays.

L'immigration volontaire comprenait surtout des européens de la classe ouvrière qui abandonnaient leur sol natal, attirés par l'appât d'un travail moins pénible et plus rémunérateur. Peu, très peu, parmi eux, cherchaient à sortir de leur rang social ou à élever leur situation politique, et somme toute, ces immigrants ne sont pas, en général les colonisateurs à désirer, car loin d'être des hommes d'expérience et de mœurs paisibles, ce sont plutôt des prêcheurs d'utopies ou des gens turbulents.

La première condition pour attirer vers un pays un courant d'immigration c'est de donner la certitude d'y trouver un travail bien rétribué, ou, en d'autres termes, il faut que la demande de bras nécessaires soit supérieure au nombre des bras disponibles qui s'offrent.

Le contraire précisément existait au Mexique: la population ouvrière était supérieure aux besoins des arts et de l'industrie; de là le bon marché des journées de salaire; le prix en était à peine suffisant pour em-

pêcher le travailleur de mourir de faim; et cela, malgré la frugalité exceptionnelle de l'Indien. De semblables conditions n'étaient point acceptables pour un européen, fût il originaire de la contrée la plus pauvre de l'Europe.

Il est acquis que l'immigrant qui venait dans ce pays avec un petit pécule, réussissait rapidement; il en était de même pour ceux, qui, comme employés, s'occupaient d'affaires commerciales, et dans presque toutes les maisons l'on rencontrait des espagnols, des français et des allemands, appelés par leurs parents déjà établis et enrichis, qui leur assuraient le présent et l'avenir. Mais, ceux la même étaient en petit nombre, et ne concouraient que dans une faible mesure à la richesse publique.

Le capital, timide partout, était au Mexique plus que timide, peureux et défiant jusque dans ces dernières années; il restait dans le pays à l'état stagnant ou bien était envoyé dans les banques européennes où il n'obtenait qu'un intérêt réduit.

Les grandes entreprises agricoles n'existant pas, l'industrie manuelle ne réalisant point de progrès, les demandes de bras n'augmentaient pas non plus, le tarif des salaires restait stationnaire.

Nous voyons aujourd'hui que le prix des journées de travail s'est élevé dans certaines régions, là où les conditions climatériques ne permettent point l'immigration à ceux qui sont nés sous des climats plus cléments; en étudiant bien cette augmentation l'on n'y voit encore pas un attrait suffisant pour l'immigrant européen.

La vie, assurément, est assez bon marché dans presque tout le pays, or le but de l'émigrant n'est pas seulement d'apporter un adoucissement à son indigence, encore et surtout de sortir de sa pauvreté, et cela à tous risques et périls; et c'est, d'ailleurs, très équitable et très rationnel.

Nous arrivons à conclure par cela même que le Mexique, aujourd'hui, n'est pas le pays idéal pour les émigrants européens dépourvus de tout capital, et que la majeure partie de ceux qui viendraient dans de semblables conditions s'exposeraient à des desillusions.

Par contre, à tous ceux qui, outre leurs connaissances artistiques ou industrielles, possèdent un certain capital qui leur permette de travailler pour leur compte personnel, et à attendre les occasions favorables, à ceux-là, disons-nous notre pays offre des éléments exceptionnels, capables de leur assurer de suite le bien-être et une fortune presque certaine en un laps de temps plus court qu'ailleurs; enfin, en allant plus loin, tout capitaliste qui voudra entreprendre des affaires sur une grande échelle, au Mexique profitera en la circonstance du bon marché des salaires.

Dans un court délai le Mexique sera sans contredit un pays favorable à l'immigration des travailleurs; et, avant peu d'années, il verra changer sa vie économique, grâce à ses progrès constants et plus tangibles de jour en jour.

Dans le but d'éviter les déceptions et les complications, le Gouvernement n'a pas cru prudent d'appeler les colons en masses; il s'est de préférence attaché

à faire des essais restreints, désireux de connaître à fond un sujet aussi complexe, grâce aux leçons que l'expérience lui a données et dont il a su profiter, il en est arrivé à conclure que le meilleur système, pour le moment du moins, c'est la colonisation faite par les entreprises particulières et nullement officielles.

La loi du 15 Décembre 1883, vise ce sujet, c'est, sans nul doute, la plus libérale et la mieux appropriée de toutes celles qui furent promulguées dans le pays. Elle a prévu tous les genres de colonisation possibles; depuis l'individuelle due à l'initiative propre du colon, jusqu'à la collective qui, par suite d'un contrat, peut se joindre aux compagnies ou entreprises privées; elle fixa en outre les franchises et privilèges capables d'être appliqués au colon en particulier, comme aux compagnies de colonisation, en général.

Elle abandonne par ventes au colon, des terrains, estimés à des prix très réduits, payables en 10 ans, à partir de la 2^{ème}. année de son établissement; à des délais moindres ou au comptant, selon la convenance ou le désir de l'immigrant ou du colon; elle lui cède encore, à titre gratuit et sur sa demande, une étendue de 100 hectares, qui deviendront sa propriété, s'il les a conservés en son pouvoir et cultivés, sur leur dixième partie au moins, pendant 5 années consécutives. De par cette loi, le colon est exempt: du service militaire pendant 10 ans et de toutes sortes de contributions, exception faite des municipales; il est exempt aussi des droits d'importation sur les vivres dans les endroits où on n'en trouve point, sur les instruments de labour, des machines, outils, matériaux de cons-

truction pour habitations, meubles courants, animaux de reproduction et de race, le tout destiné aux colonies formées ou en formation. Il a droit aussi—directement, sans permis de transmission—à l'exemption de droits d'exportation sur les produits de ses travaux agricoles, exemption aussi de droits pour la légalisation de sa signature personnelle, son passeport et autres documents consulaires et des prix et primes sont institués pour récompenser ses travaux notables en dehors de la protection spéciale qui lui est accordée pour l'introduction dans le pays de cultures, de méthodes d'exploitation et d'industries nouvelles.

Des franchises analogues sont accordées, pour une durée qui ne peut pas dépasser 20 ans, aux compagnies de colonisation qui font des contrats avec le Gouvernement pour la création de colonies. Parmi ces privilèges figurent l'exemption de tous droits sur les capitaux employés, moins l'impôt du timbre; il en est de même pour le paiement des droits d'importation sur les outils en fers, machines, matériaux de construction pour habitations, animaux de reproduction et de race destinés à leurs établissements, et les navires qui transportent au moins 10 familles de colons, sont déchargés de presque tous les droits de port. Ces compagnies, outre ces privilèges, peuvent profiter du transport, au compte du Gouvernement, des colons sur les lignes maritimes ou voies ferrées, qui sont subventionnées, et de la vente à long terme et à des prix modiques des terrains incultes, de propriété nationale, dans le but d'en faire la colonisation.

Cette même loi détermine les obligations qu'ont à

remplir ces compagnies; et parmi elles, celle de faire approuver par le Gouvernement les bases des contrats qu'elles passent avec les colons et de garantir par un dépôt l'exécution de leurs engagements.

* * *

Les premières colonies fondées par le Gouvernement avant 1882, furent celles de "Tecate" et de "l'Ascension," formées en majorité par des mexicains repatriés.

Entre 1882 et 1884 furent créées les colonies italiennes, qui reçurent les noms de "Porfirio Díaz," "Carlos Pacheco," "Fernández Leal," "Manuel González" et "Aldana;" en dehors des colonies mexicaines de "San Pablo Hidalgo," "San Vicente de Juárez," "San Rafael Zaragoza" et la "Sericicole de Tenancingo."

Nous en passerons quelques unes en revue.

Dans le District Fédéral, tout près de la ville de Mexico, sur les terres de San Jacinto, se trouve la colonie italienne "Aldana" composée de 110 personnes, réparties en 25 familles. Elle s'est consacrée à l'industrie laitière (lait, beurre et fromage); en outre, elle cultive le maïs, la luzerne, les légumes, et fait l'élevage des oiseaux de basse-cour. Cette colonie est très prospère; elle écoule ses produits, fort estimés du reste, sur les marchés de la Capitale.

La colonie italienne, établie à Cholula (Etat de Puebla) et dite Colonie "Fernández Leal," est des plus prospères; aussi, elle cultive parfaitement tous les terrains qui lui ont été concédés; un besoin d'extension

se fait même déjà sentir, chose malheureusement difficile à satisfaire, vu la plus value des terrains limitrophes. Cette colonie fut constituée en 1882 avec près de 300 Italiens, dont quelques uns avaient un petit capital, la majeure partie ne possédait rien.

Le Gouvernement céda des terrains à crédit et à des prix très modérés. Aujourd'hui tous ont déjà payé la valeur de ces terrains, sont devenus propriétaires, et en dehors d'une considération flatteuse jouissent d'un réel bien-être. Ils se sont adonnés à l'agriculture, à l'élevage du bétail, à la fabrication du beurre et des fromages, à l'élevage des poules; la ville de Puebla est le centre de consommations de tous les produits de leur colonie.

La colonie "Manuel González" italienne aussi, est située dans le canton de Huatusco (Etat de Veracruz). Ses habitations sont bien comprises et ses plantations de café très vastes sont parfaitement cultivées, Elle comprend 170 familles italiennes et 300 mexicaines, au total 3,000 personnes. En dehors de l'exploitation du café, les colons se livrent à l'élevage du gros bétail, des oiseaux de basse-cour, des porcs, mais seulement sur une petite échelle. Les colons ne payèrent au Gouvernement que quinze piastres par hectare; aujourd'hui l'hectare vaut plus de \$75, nominale-ment, car personne ne veut vendre. Tous ces colons débarquèrent sans ressources aucunes; actuellement certains d'entre eux sont à la tête de capitaux atteignant trente mille piastres.

Les colonies qui ont eu incontestablement le plus de réussite, sont celles des Mormons, fondées par des

entreprises particulières. La première est celle que l'on désigne sous le nom de "Benito Juárez;" créée il y a 11 ans, dans l'Etat de Chihuahua; elle compte 131 familles, représentant 655 personnes, dont 190 n'atteignent pas 8 ans. Ses terrains, d'une superficie de 20,000 hectares, sont situés sur les rives du fleuve de "Piedras-Verdes," affluent des "Casas Grandes." La Colonie Juárez est bien installée, les maisons d'une à dix pièces ont chacune un jardin d'agrément, un potagers, les commodités et les agréments désirables.

Les rues tirées au cordeau sont ombragées par de grands arbres.

Les colons se sont voués à l'élevage des races bovine et chevaline, à celui des oiseaux de basse-cour et à l'industrie laitière.

Les arbres fruitiers et la vigne sont cultivés sur de grandes proportions; et il existe même une fabrique de conserves de fruits, que l'on consomme dans tout le pays. Aujourd'hui la colonie "Juárez" possède une tannerie, des briqueteries, des fabriques de meubles, de chaussures, un moulin à blé et quatre scieries mécaniques. L'instruction y est l'objet d'une sollicitude toute particulière, et les écoles de la Colonie comptent plus de 300 enfants.

A quelque 25 kilomètres de Juárez sur les bords de la rivière de Casas Grandes, on a fondé il y a sept ans la Colonie "Manuel Dublan" (Etat de Chihuahua). Elle se compose actuellement de 500 personnes, réparties en 100 familles. Chaque colon possède de 10 à 40 hectares de terres, et près de 1,500 hectares sont en culture. Les habitations confortables et vastes,

sont entourées de beaux jardins. Les produits cultivés sont le blé, le maïs, l'orge, l'avoine, la luzerne, les pommes de terre, les fèves, toutes sortes de légumes, les pommes, les pêches, les prunes, les poires, les melons, les fraises, etc., etc. Ces colons s'attachent principalement à l'élevage, et ont importé, dans ce but, d'excellents types de bétail (Jersey, Holstein et Durham), de chevaux normands et d'Hamilton, ainsi que de porcs d'Essex. L'industrie laitière y est en progrès, les machines et instruments agricoles sont des plus modernes, et les écoles comptent 180 enfants.

A 40 kilomètres de la colonie Juárez se trouve la colonie de "Carlos Pacheco", dans la Sierra Madre; à une altitude de 6,000 pieds au dessus du niveau de la mer, au milieu d'une vallée entourée de montagnes couvertes de forêts. Son existence remonte à 10 ans, et son effectif est de 340 personnes réparties en 60 familles. Elle n'a, approximativement, 250 hectares en culture, principalement pommes de terre et légumes. L'élevage du bétail et l'industrie laitière y produisent annuellement près de 400,000 piastres.

La Colonie "Porfirio Díaz," située sur les rives du Casas Grandes, à 75 kilomètres de la Colonie "Dublán," se trouve dans une vallée très étendue. Elle compte 557 colons, représentant 93 familles. Les principaux produits sont le blé, les fèves, le maïs, les légumes et surtout, les pommes de terre, dont on fait 2 récoltes par an. Il y existe en outre l'élevages de race bovine et d'oiseaux de basse-cour, des fabriques de fromages et de beurre, de confiseries et des fabriques de biscuits, une tannerie, des moulins à blé et une

menuiserie; 205 enfants suivent les cours de ses écoles.

Outre ces colonies, et faisant encore partie de celles des Mormons, il faut citer: celles de "García" avec 100 personnes divisées en 15 familles; de "Chuchupa" avec 65 personnes et "d'Oaxaca" avec 200 personnes.

Toutes ces colonies ainsi que toutes celles dont nous avons parlé, sont en pleine prospérité, possèdent d'excellentes écoles, vivent très tranquillement, et parfaitement organisées, sont très estimées.

En dehors de ces colonies il nous reste à citer l'établissement de la "Ensenada de Todos Santos" (Basse-Californie), où diverses industries ont été installées: fabriques de conserves alimentaires et de fruits au jus; de meubles, de chaussures, de courroies de tous genres, etc., etc.

Citons encore la Colonie de Topolobampo, où se font de grandes plantations d'orangers, de figuiers, de vignes et d'autres arbres fruitiers; celle de "Navolato" consacrée surtout à la culture de la canne à sucre, et qui constitue une grande entreprise industrielle, fondée sous la protection de la loi de colonisation par des capitalistes puissants.

Les mines de Boleo (Basse-Californie) furent lancées au début à l'ombre de la Loi sur la Colonisation: C'est aujourd'hui une affaire de tout premier ordre et se chiffant par plusieurs millions de piastres.
